

Conseil Municipal du vendredi 27 janvier 2023 à 18 heures 15

Présents : Thierry MALIET, Angélique VIGUIER, Nathalie GERME, Jean-Pierre CATHALA, Françoise MUSI, Patrick FAUCOU, Katja ZWEERUS, Lionel CROS.

Invitée : Joëlle GLORIES

Visiteurs : Vincent VILLAMANA,

0-Validation du PV du 9 décembre 2022 et désignation d'un(e) secrétaire de séance.

PV validé.

Secrétaire de séance : Françoise Musi

1-Expression des Conseillers

1-1-Pour le SIVOM - Françoise MUSI

Réunion du comité syndical le 24 janvier pour délibérer sur l'ouverture de postes et la mise à jour du tableau des effectifs mais au préalable à cette séance, était ouvert un temps de discussion sur la demande de la 4C de 215 repas/jour pour des écoles du canton de Cordes, comme Milhars, Penne, Vaour... Ce qui porterait à 450 repas jour voire 700 repas pour la maison de retraite de Monesties. Actuellement, elle ne peut pas répondre à cette demande qui sera soumise à une étude de faisabilité par la mise en place d'une cuisine centralisée, si la 4C s'y engage.

Les élus de St Christophe s'interrogent sur les 3000€/ an que l'on verse au SIVOM et à quoi cela correspond.

2-2-Katja ZWEERUS :

- suite à la distribution des plaques des numéros de maison, un groupe d'Hollandais signale qu'ils n'ont aucune possibilité de liens téléphoniques télécom, adsl... Katja cherche à joindre France télécom pour qu'ils aient une ligne fixe.
- Point sur le ramassage des pneus agricoles : les plus légers ont été ramassés, plus de 600 tonnes sur la Communauté de communes. Ils sont broyés et sont recyclés pour les autoroutes. 1500 pneus sur st Christophe. Pneus poids lourds et tracteurs en cours.
- Réunion du Centre social à Carmaux aux élus (Thierry M., Patrick F., Katja Z.) : Regroupement du CS de Valderies avec celui de Carmaux. Proposition de nombreux ateliers informatiques, participatifs et créatifs pour les familles, les villages, les aînés, ouverts à tout type de demande et de situation. Agrément CAF/3CS/MSA. Si projet dans le village, et besoin d'aides, ils peuvent y répondre. Maintien du camion jaune, selon le calendrier (activités, aides...). Maintien du transport à la demande.
- Salle des Sebies Montirat : à chaque utilisation de la salle, 50 € coût des fluides, notamment pour le chauffage mais gratuité totale de la salle pour les associations cette année (2023). Pour l'année prochaine (2024), il est envisagé une participation des associations au chauffage, après étude sur le coût réel des consommations. St Christophe participera à hauteur de 1711 € 57 pour couvrir le déficit annuel global de la salle en 2022, l'autre partie étant supportée par Montirat (répartition proportionnelle au nombre d'habitants). Pour la séparation de la salle par un rideau : réflexion en cours.

Jean Pierre CATHALA :

Quand le maire précédent a dissous le SIVU, plus de structure pour gérer la salle, une nouvelle convention a été signée avec Montirat pour gérer la salle. Les deux communes étant propriétaires de la moitié du terrain chacune, st Christophe a demandé à être propriétaire de la moitié du bâti. Fait partiellement acquis : co-signé avec Montirat dans le cadre de la Convention mais non enregistré chez le notaire pour des problèmes règlementaires.

Thierry MALIET :

A la signature de cette Convention, les deux communes s'étaient entendues pour confier les démarches administratives qui en découlait à Jean Pierre LERIDANT, conseiller municipal à Montirat. Mais ce dossier rencontre quelques difficultés et lenteurs auprès des services fiscaux : c'est pourquoi notre commune a fait des relances auprès de ces services, à l'appui de Jean-Pierre LERIDANT.

2-Délibérations

2.1-Demande Culture en Partage pour circuit court associatif.

Délibération pour la convention et le prêt du terrain pour pose d'un mobil home sur la parcelle AN72a.

Laisser une bande de 5 mètres derrière le hangar sur la partie constructible et pour compenser tracer une ligne droite englobant le bas de la parcelle AN70. Mention dans le bail à faire.

Chemin communal d'accès à la parcelle AN72 sera empierré.

Durée du bail : bail sur la base de la surface et de l'utilisation, 50€ loyer annuel, révisable au bout de 3 ans, durée 6 ans.

Vote : à l'unanimité

2.2-Transfert compétence éclairage public au SIERC.

Le réseau appartient à la commune. Mais la SIERC a modifié ses statuts de façon à prendre en charge les compétences des communes en matière d'éclairage public et décharger les communes de certaines responsabilités. Il est cependant précisé que la commune garde son pouvoir décisionnaire.

Il est proposé aux communes de transférer au SIERC :

- Soit la compétence en matière d'investissement
- Soit la compétence en matière d'entretien
- Soit les deux.

Vote pour le transfert des deux compétences à l'unanimité.

2.3-Travaux de voirie et divers à valider

Des devis et des travaux sont en cours – synthèse Jean-Pierre CATHALA dont bref résumé :

Maison Montarry restauration/démolition/aménagement : devis en cours pour étude de la suite à donner.

Electricien : églises, mairie, lampadaires...devis en cours.

Maçonnerie : cimetière de st Dalmaze, la croix de st Dalmaze, le fossé de la mairie, croix du Brésil : en cours

Serrurier : portes des 3 cimetières, plus grilles mairie à la cave : en cours

Panneaux de signalisation : remplacer ceux de l'hôpital, la Maurélié, la Salinié, la Pignarié car erreur de dimension : coût néant.

Coût du parking autour du projet « Pôle culturel » : devis en cours

Chemin de Brésil, Bournens, le Réclot, Combenègre, traversée du chemin de Candour à Narthoux, traversé à Rabayrou, le peuplier qui a été débité et entreposé chez l'entrepreneur Carles.

Reste encore un certain nombre de travaux à prévoir sur le budget 2023.

Les poteaux de la fibre : pb sur deux poteaux situés route des croisades plantés trop près de la route.

Eboulement d'un mur en pierre aux Cazals.

Rabayrou : demande sur un chemin communal trop glissant qui ne permet pas l'accès à l'habitation.

Groupement forestier du Frau : éclaircir les sapins, vente de bois ? Les notaires n'ont pas suivi la succession quant aux décès des propriétaires. Pb de gestion juridique et un pb d'exploitation. Actuellement on ne fait plus de coupe « à blanc » mais des coupes sélectives, en laissant les plus beaux arbres dans un premier temps. On coupe ce qui ne vaut rien.

Chemin entre Brésil et Narthoux : à voir avec A. REYNES car empiètement sur le champ.

Le projet de la passerelle de Candour – revoir avec Cédric ARNAL.

2.4-Projet PLU

La démarche de PLU est enclenchée. Nous n'avons pas reçu la convention.

2.5-Délibération sur la subvention de 3000€ versée par la commune à l'association des rencontres de st Christophe, association qui souhaite la restituer à la commune car celle-ci n'a pas été utilisée pour la production du livre, lequel au final a été autofinancé.

Vote : pour à la majorité.

-3-Infos et points à débattre

3.1-Information sur le problème de pollution de la parcelle AN 81.

Enquête pour savoir si une éventuelle cuve de carburant est enterrée auprès de 12 personnes et des institutions administratives – le résultat n'étant pas probant, recours à une expertise pour obtenir une réponse et savoir s'il existe des traces de pollution, conditionnant la vente.

Bureau d'études « Sols et Eaux », expert dans ce domaine est sollicité dans le but d'un devis d'expertise du terrain en vue de la signature définitive de la vente. Conditionne également le projet de bail de terrain avec Cultures en Partage – intervention de Vincent VILAMANA.

3.2-travaux de voirie pour 2023 + travaux divers (projets)

Enoncés par Jean-Pierre CATHALA, ceux-ci seront discutés à la réception des devis.

3.3-Projet éventuel avec la Ligue de Protection des Oiseaux sur la parcelle achetée à Moldenaers

Etude des avantages et inconvénients pour un refuge pour les oiseaux et pour labelliser le terrain communal bien situé pour ça. Engagement sur trois ans et coût de 1000 euros de frais de dossier et de suivi. Inventaires faune flore, conseils. Projet à mûrir.

3.4-Point sur le projet du pôle culturel.

Attente du retour de l'architecte.

3.5-Chemin rural entre Brésil et Narthoux

Enoncé dans les travaux et devis. Courrier à Alain REYNES pour étude.

Séance levée à 21h00

Prochain Conseil Municipal : 24 février 2023 18h15